



GUIDE PRATIQUE DE REFERENCEMENT dans L'ANNUAIRE ISEREADOM

Partie 2 / Annexe 1 : Vous êtes un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), quelles activités sélectionner ?

Ce document est destiné à vous donner des exemples d'activités à sélectionner lors de votre création d'offres de service

Rubriques	Exemples d'activités
Aide et service de soutien à domicile	Dans le cadre de votre activité de « service d'aide et d'accompagnement à domicile », précisez les activités que vous dispensez : « travaux ménagers », « aide aux courses », « entretien du linge à domicile », « aide à la prise de repas ». Votre structure gère aussi des « service de soins infirmiers à domicile » et des « équipe spécialisée Alzheimer »
Loisirs / culture / activités sportives	Vous organisez des « ateliers de prévention ». ☞ Référez aussi ces événements dans une offre de type « prévention » afin qu'ils apparaissent dans l'agenda des activités.
Mobilité / Déplacement	Vous accompagnez les personnes pour des « sortie à pied » ou des « sortie véhiculée avec utilisation du véhicule personnel »
Aide administrative, financière et juridique	Vous proposez des prestations d'« aide administrative à domicile »

☞ En tant que SAAD, vous avez signé un CPOM, avec le Département de l'Isère, mettez-le en avant, en cochant dans votre compte professionnel / onglet structure/ la case

SI VOUS ÊTES UNE STRUCTURE D'AIDE À DOMICILE, AVEZ-VOUS OBTENU UNE AUTORISATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ? (OUI/NON)

Oui

Vous rencontrez des difficultés ? **Contactez le N° Vert Gratuit : 0800 38 00 38**